

Zoom

No 35 Octobre 2011

Rue Enning 1
1003 Lausanne
Tél. + fax: 021 323 6058
www.relais.ch/relief
e-mail: relief@relais.ch

A propos de toxicomanie en région lausannoise et dans le canton de Vaud

parole à... agenda zoom sur le net infos réseau

Depuis plusieurs années, les jeunes sont au centre de toutes les attentions et préoccupations, et les actualités médiatiques attisent l'inquiétude des adultes. Etre jeune aujourd'hui, c'est à la fois bénéficier d'une liberté quasi infinie et à la fois être confronté à des difficultés plus conséquentes qu'avant pour s'autonomiser. Offrir aux jeunes un soutien adapté à notre réalité d'aujourd'hui est devenu un enjeu politique majeur, ce pourquoi nous avons décidé de faire un Zoom sur cette question.

La démarche d'Intervention Précoce (IP) vise à renforcer les responsabilités et les compétences éducatives de toute la communauté pour mieux accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité. Il ne s'agit pas seulement d'éviter ou de traiter des difficultés, mais également de renforcer la construction collective d'un environnement plus

Thème: Intervention Précoce



favorable au développement des jeunes. Cette démarche novatrice propose aux institutions, aux écoles et aux communes de mettre en œuvre ce concept de façon concertée avec les professionnels des domaines concernés.

Le Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREAA) a récemment publié la brochure « Intervention Précoce: accompagner les jeunes en si-

tuation de vulnérabilité » sur mandat de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP). Ce document offre une base de travail construite par des professionnels des addictions, apporte des connaissances précises et répertorie des expériences pratiques réussies afin de donner les moyens d'intervenir de façon adéquate selon les besoins du jeune et du contexte où il évolue. Rel'ier est disponible pour des informations sur une mise en œuvre de l'IP adaptée aux différents domaines et pratiques des acteurs concernés.

Mais de quoi s'agit-il concrètement et quelles sont les particularités et les précautions à prendre pour une mise en œuvre adéquate et efficace? Dans ce Zoom, nous présentons brièvement ce concept et donnons la parole à une intervenante de Départ, un programme qui offre un soutien interdisciplinaire et spécifique aux problèmes de consommation de substances chez les adolescents.

L'adolescence s'accompagne de moments de crises, de prises de risques et de recherches des limites. Si nous pouvons nous réjouir que la grande majorité des jeunes vont traverser leur adolescence sans conséquences négatives, pour une minorité, il y a un risque de développer des problèmes (dépendance, troubles psychiques, violence, etc.). Des situations problématiques qui sont souvent les signes d'une crise temporaire et normale, mais qui peuvent également s'aggraver faute d'un soutien adéquat de la part des adultes. L'IP est un modèle qui vise à empêcher la cristallisation de ces difficultés en cherchant à mieux repérer ces signes de vulnérabilité, aussi précocement que possible, et à savoir qu'en faire.

Les professionnels pouvant être impliqués (enseignants, éducateurs, médecins, psychologues, infirmières, intervenants socio-éducatifs, etc.) ont souvent des domaines de compétences et des modes de fonctionnement très variés. Afin de dégager une vision capable de fédérer les différentes actions, l'IP présuppose le découplage des savoirs, l'élaboration de repères et d'un langage commun. Cette recherche d'interdisciplinarité permet de favoriser la compréhension des dimensions multiples des situations de vulnérabilité et leurs évolutions favorables par un travail de réseau fonctionnel.

Le concept d'IP cherche par là à dépasser l'opposition classique entre la prévention et la thérapie afin d'augmenter leur complémentarité. C'est de manière subsidiaire qu'il s'agira de proposer des offres spécifiques d'accompagnement aux jeunes en situa-

tion de vulnérabilité qui pourront les aider à devenir des adultes épanouis. Il s'agit ainsi d'un continuum d'actions allant de la promotion d'un environnement favorable à la prise en charge à visée thérapeutique.

Toute intervention se doit premièrement d'être fondée sur la base de la **promotion d'un environnement favorable**, c'est-à-dire sur le renforcement de la construction collective d'un contexte social plus favorable au développement des jeunes, dans la société en général (augmenter les opportunités d'insertion) ou dans des contextes particuliers (ancrer la démarche dans une institution comme une école ou un foyer).

La phase de **repérage** est particulièrement importante et sensible. Si une grande partie des personnes en contact avec les jeunes savent en général bien reconnaître les signaux de vulnérabilité, leur besoin principal est de savoir comment réagir. Pour cela, il est essentiel de déterminer des procédures pour déterminer à qui s'adresser lors d'un repérage.

Lorsqu'une réponse au niveau de la communauté ne peut pas être trouvée, il est nécessaire de disposer d'un espace professionnel d'**évaluation** multidimensionnelle pour approfondir les difficultés repérées et déterminer avec le jeune des pistes d'améliorations possibles. Il est nécessaire d'explorer d'autres dimensions qu'un symptôme unique pour déterminer un besoin de prise en charge, et notamment l'environnement psychosocial. Sinon, il y a un risque important de focaliser toute l'attention sur une difficulté spécifique et de perdre des éléments significatifs pour bien comprendre la situation.

Pour une minorité de jeunes dont la situation de vulnérabilité a été confirmée, il faut proposer une intervention psychosociale qui corresponde aux besoins identifiés lors de l'évaluation et pas seulement aux symptômes visibles. La **prise en charge** du jeune ne cherche pas à normaliser son comportement, mais à favoriser son autonomie et à mieux l'outiller pour affronter les défis auxquels il fait face. C'est davantage un travail sur le contexte et sur le renforcement de ses compétences sociales qui doit être favorisé, bien que dans certains cas des interventions spécifiques soient nécessaires.

Cette démarche vise à apporter de l'aide aux jeunes qui ont des difficultés, et non à régler celles qu'ils posent à la société. Cela nécessite de rester centré sur les réels besoins des jeunes et pas seulement sur les prescriptions des autorités ou les inquiétudes des adultes. Intervenir précocement est un gage certain pour le futur si le processus est mis en application dans sa totalité. En effet, le repérage est utile pour autant qu'il s'inscrive dans le cadre plus global de la démarche. Il est inutile, voire contreproductif, de mettre en évidence une situation de vulnérabilité, si l'on a rien à proposer. Cela ne servirait qu'à souligner une déficience chez un jeune, à l'étiqueter comme déviant et à prêter une évolution favorable. De plus, en considérant un individu comme déficient, on court le risque de se décharger sur des spécialistes et d'institutionnaliser des prises en charge qui pourraient être gérées adéquatement au sein même de la communauté. En conclusion, il ne s'agit pas d'envoyer tous les jeunes en traitement, mais d'apporter une réponse adéquate à chacun selon son besoin.



Rel'ier est disponible pour

- Information et présentation du concept d'Intervention Précoce
- Soutien à la réflexion
- Orientation sur les structures d'aide adéquates suivant les besoins du jeune et des professionnels

Amélie Brand, psychologue à DEPART

Par votre expérience de travail avec les jeunes, pourquoi jugez-vous important d'intervenir précocement ?

L'adolescence est un processus de changement, où l'image de soi, la place au sein de la famille et de la société se réorganisent. Ces modifications peuvent être une source d'inquiétude pour les adolescents et la consommation peut alors parfois jouer un rôle de maîtrise des émotions. Mais il y a un risque si ce comportement perdure car il bloque le processus de construction identitaire en cours. En intervenant à un âge où le potentiel évolutif est très ouvert, il est possible d'éviter la construction d'une identité négative et le risque de rupture des liens familiaux et/ou sociaux. Tout comportement d'un adolescent doit être replacé dans l'ensemble de ses conduites. Le travail avec les jeunes doit ainsi aller plus loin que la consommation de produits car un comportement considéré de façon isolée ne peut rien dire sur la situation de vulnérabilité d'un jeune. Dans un contexte d'expérimentation en effet, la consommation de produits stupéfiants n'est pas pathologique en soi. C'est pour cette raison que nous préférons parler de repérage au lieu de dépistage. Le dépistage permet de déterminer quels sont les jeunes qui consomment des substances. Toutefois, ce n'est pas suffisant pour savoir lesquels ont besoin d'aide, car parmi les consommateurs il y en a qui vont globalement bien. Dans notre travail, il est important d'ouvrir la réflexion sur le sens que peut prendre la consommation, dans un continuum entre l'expérimentation et la dépen-

dance. L'évaluation implique ainsi de porter l'attention sur la situation globale du jeune afin de mettre en évidence une situation de vulnérabilité qui nécessitera une intervention.

Quels sont les bénéfices pour le jeune de votre travail d'intervention avec d'autres professionnels non spécialistes de l'addiction ?

Dans le cadre du programme cantonal de prévention des dépendances dans les écoles, DEPART mène des groupes de travail avec différents professionnels pour réfléchir ensemble et développer des procédures de réponse face aux vulnérabilités des jeunes. Cela permet de mieux appréhender la problématique et optimiser les compétences en repérage. Dans les interventions avec les infirmières scolaires par exemple, il est fréquemment demandé quels signes indiquent une vulnérabilité. Pourtant, c'est davantage des difficultés persistantes ou des changements dans le comportement d'un élève dont il faut se préoccuper, car cela peut indiquer un mal-être qui ne peut pas être exprimé. Ce d'autant plus qu'un adolescent demande rarement de l'aide quand il en a besoin, voire même la refuse quand elle lui est proposée. Pour cette raison, il est important qu'un adulte, parent ou professionnel, soit garant de la démarche pour soutenir la motivation dont le jeune ne peut parfois pas faire preuve seul.

Dans les foyers, les interventions permettent également d'avoir une réflexion entre le souci d'aider et la gestion de l'interdit dans le rapport entre le jeune et l'éducateur. Cela peut avoir un effet sur le fonctionnement institutionnel: il ne s'agit pas de modifier les règlements, mais plutôt d'aménager leur fonctionnement afin de trouver le bon équilibre entre le

soutien et la sanction. Une évaluation à DEPART peut par exemple surseoir à l'exclusion du foyer.

Concrètement, quelle approche utilisez-vous dans votre pratique ?

Nous travaillons en binôme de façon interdisciplinaire afin de profiter des compétences et des formations spécifiques des collègues (psychologues, médecins, intervenants socio-éducatifs, infirmières). Lors des demandes, nous faisons une brève analyse de la situation en équipe, afin de déterminer qui va intervenir selon les besoins du jeune. Cela permet de personnaliser l'offre et d'adapter au mieux nos interventions. Nous menons dans un premier temps une évaluation multidimensionnelle avant de proposer, si nécessaire, un accompagnement. Sans imposer des objectifs liés à l'arrêt de la consommation, nous travaillons sur la fonction que prend la consommation dans la vie (situation familiale et scolaire, psychopathologie, loisirs, parcours de prises en charge, autres prises de risques, etc.). Dans la majorité des cas, la collaboration avec les parents est nécessaire et est soigneusement préparée avec le jeune.

Le travail de réseau avec d'autres professionnels est indispensable, car trois quarts des jeunes reçus à DEPART sont déjà suivis par au moins un autre professionnel qui s'occupe d'autres problématiques. Ces collaborations permettent de diminuer leur inquiétude et leur permet de se recentrer sur ce qui les occupe de façon spécifique, ce qui réduit par conséquent la pression portée sur le jeune. Cela leur permet également de sortir de l'isolement et de s'appuyer sur les compétences d'autres partenaires.

Contact:

DEPART Centre
Av. de la Gare 34
1022 Chavannes-près-Renens
021 635 15 87

POUR EN SAVOIR PLUS

■ Site IP du GREA

www.interventionprecoce.ch
concept, brochure et articles

■ Revue Dépendances sur l'IP, juin 2011, numéro 43
(éditée par Addiction Info Suisse et le GREA)

■ Un document de synthèse de la Journée Romande sur l'Intervention Précoce (22 septembre 2011) est disponible sur le site du GREA

■ Programme DEPART www.infoset.ch/inst/depart



agenda

● **Dopage au quotidien**
Effet (secondaire) d'une société axée sur la compétitivité ?

Congrès national organisé par Addiction Info Suisse le **8 novembre à Berne**

● **La formation de base sur les addictions**
«comprendre et accompagner les personnes souffrant d'addiction»

Sera reconduite au **début 2012**
(voir www.grea.ch)

● **Plateforme genre et dépendance du GREA**

Réunion le **15 novembre à Bienne**

● **12^e journée du COROMA**

Le **1^{er} décembre au Forum Fribourg**

Rel'ier vous met à disposition

■ **Le répertoire descriptif des prestations vaudoises**
« **Problèmes de toxicodépendance: où s'adresser dans le canton de Vaud?** » disponible en ligne sur www.relais.ch ou être commandé à Rel'ier au **021 323 60 58**

■ **Une revue de presse sur les addictions dans le canton de Vaud**, disponible sur <http://relierpresse.blogspot.com>

Impressum

REL'IER:
Relais Information et Réseau
Rue Enning 1
1003 Lausanne
Tél. + fax: 021 323 60 58
www.relais.ch/relier
e-mail: relier@relais.ch

Responsable
de la publication:
Rel'ier, Kim Carrasco
Graphisme: Fabio Favini

**Zoom est financé
par la Ville de Lausanne**